



## UN OUTIL STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

**Circuits courts** > À Savenay, en Loire-Atlantique, la légumerie Local planet a ouvert ses portes en mai dernier. Elle propose des légumes bruts ou transformés pour la restauration collective.

Le « manger local », les « circuits courts », l'alimentation de territoire, en particulier pour la restauration collective... Depuis quelques années, tout le monde en parle, tout le monde en veut. Mais les initiatives concrètes, même si elles ont le mérite d'exister, ne sont pas encore légion car il faut réinventer des circuits nouveaux et organiser toute la logistique du producteur au consommateur, en tenant compte des contraintes de chacun.

Dans ces circuits alimentaires destinés aux restaurants collectifs, il est souvent apparu un frein : la transformation des légumes bruts que livre le producteur en des produits adaptés à l'utilisation par les cuisines. C'est plus particulièrement sur ce créneau que s'est positionnée la légumerie Local planet de Savenay, en Loire-Atlantique.

### Appel à projets des collectivités

« La genèse de la légumerie remonte à 2012 », raconte Jean-Pierre Caillon, le directeur d'Accès réagis, structure porteuse de la légumerie, qui pratique l'insertion et la qualification des personnes via l'activité économique. « Suite à des rencontres avec plusieurs acteurs comme la chambre d'agriculture, Terroir 44, le Gab 44 (Groupement des agriculteurs biologistes), les communautés de communes, nous avons répondu à un appel à projets du conseil régional et du conseil départemental et nous avons été retenus. »

Pour le démarrage de l'activité, dix producteurs, bio ou en conversion, se sont engagés à fournir des légumes à Local planet. Quelques clients, dont la cuisine centrale de Saint-Nazaire, se sont eux aussi engagés avant même



La légumerie respecte bien entendu les mêmes normes d'hygiène que n'importe quel autre outil de transformation alimentaire.

l'ouverture effective de la légumerie. Celle-ci s'est faite en mai dernier.

Certes, les débuts sont assez modestes, avec 45 t livrées en 2016, dans l'Ouest de la Loire-Atlantique. Ce territoire n'a pas vocation à s'étendre : le projet est de rester dans la zone de production, entre Pornic et Blain, mais il y a déjà beaucoup à faire sur ce secteur pour construire un « système alimentaire territo-

rial » dont Local planet veut être un outil structurant. « Les circuits courts ne sont pas réservés aux villes. Il faut aussi nourrir les campagnes », rappelle Jean-Pierre Caillon. Fin 2016, Local planet comptait déjà 25 clients : outre la cuisine centrale de Saint-Nazaire, on trouve des collèges, des lycées, des restaurants d'entreprises et des festivals. « Mais aucun client ne prend tous ses légumes chez nous. Ils

nous testent pour l'instant », confie Gwénaëlle Diana, chargée de développement et de commercialisation de la légumerie.

### Un grand besoin de pommes de terre

L'une des clés qui permettrait à la légumerie d'avoir plus de clients et plus de producteurs, c'est la pomme de terre : « Nous n'avons pas suffisamment de surfaces chez nos producteurs actuels. La pomme de terre, en restauration collective, c'est un produit d'appel. Si on "rentre de la pomme de terre", on peut faire suivre tous les autres produits. »

La légumerie de Savenay recherche donc une quinzaine d'hectares en production de pommes de terre, dans son secteur, pour atteindre son ambition de 300 t de légumes transformés d'ici cinq ans.

CATHERINE PERROT

## MARAÎCHAGE ET COGÉNÉRATION : DESTINS LIÉS

**Énergie** > Le maraîchage sous serre utilise de plus en plus la cogénération pour réduire ses coûts et sa dépendance énergétique, produire toute l'année et, ainsi, pérenniser ses emplois.

La cogénération fait désormais presque partie intégrante du maraîchage sous serre. La preuve : il serait aujourd'hui inconcevable de construire une nouvelle serre sans cogénération. En effet, depuis une dizaine d'années, les serristes ont compris qu'il valait mieux utiliser le gaz pour faire tourner de gros moteurs et en récupérer chaleur et électricité (vendues), plutôt que d'utiliser ce gaz uniquement comme source de chaleur.

Le gaz représente le deuxième poste de dépenses dans le maraîchage sous serre (le premier étant la main-d'œuvre) mais la cogénération a permis d'en réduire le poids d'environ 50 % et, surtout, de rendre le secteur moins sensible aux fluctuations du marché. En décembre, à Carquefou, près de Nantes, une nouvelle centrale de cogénération a été inaugurée à la SCEA Cheminant. Cette entreprise possède quelque 11 ha de serres, en tomates et concombres, commercialisés via la coopérative Océane.

La centrale inaugurée est à la fois la troisième et la première de l'entreprise : il s'agit



À la SCEA Cheminant, à Carquefou (44), trois unités de cogénération sont utilisées pour chauffer une dizaine d'hectares de serres. Mais elles fonctionnent rarement toutes les trois en même temps.

de la rénovation totale de la première centrale installée en 2004. Les deux autres unités datent de 2013 et 2015.

Installée par Eiffage énergie, elle représente ce que l'on peut faire de mieux en matière de cogénération. Son rendement énergétique est de 93 %. La puissance électrique injectée sur réseau ERDF est de 4 180 kW, sa puissance thermique haute température (90 °C) est de 4 095 kW, sa puissance thermique basse température (50/55 °C) de 550 kW.

### Des inquiétudes sur le nouveau contrat

**Le nouveau contrat de rachat par ERDF de l'électricité produite par la cogénération paraît beaucoup moins favorable aux opérateurs que le précédent. En particulier parce qu'il limite la puissance des centrales à 1 MW électrique... Pour 10 ha de serres, comme chez les Cheminant, il faudrait 10 centrales !**

### Des rendements excellents

**Les rendements actuels des centrales de cogénération sont entre 90 et 96 %. Pour comparaison, le rendement d'une cheminée domestique est de moins de 15 % ; celui d'une centrale thermique comme celle de Cordemais (charbon et fioul) est de 30 %.**

### Eiffage énergie investit le secteur

« Le maraîchage est particulièrement bien adapté à la cogénération car il utilise toute la chaleur produite », commente Gilles Marguerat, directeur du département Production chez Eiffage énergie. Une valorisation d'ailleurs si optimale qu'Eiffage énergie ne monte des centrales de cogénération que chez les maraîchers. Le réseau haute température est en effet utilisé pour faire du chauffage « classique » de l'air de la serre, tandis qu'un réseau

basse température, sous forme de petits tuyaux plastiques, circule au plus près des plantes. La SCEA Cheminant se retrouve donc aujourd'hui à la tête de trois centrales de cogénération, capables d'injecter chacune sur le réseau électrique une puissance d'environ 4 000 kW. Pour ERDF, cela représente une production électrique de proximité, utilisée localement (pour les villes de Thouaré et Carquefou), sans risque de pénurie (comme pour le solaire ou l'éolien) et modulable. Par exemple, en

ce moment, une des trois centrales ne fonctionne pas. Mais lors de l'épisode de froid de novembre dernier, les trois étaient en service et ce sera probablement encore le cas cet hiver : « En fait, c'est nous qui investissons pour EDF », commente Laurent Cheminant.

Pour le président des Maraîchers nantais, Philippe Retière, l'inauguration de la centrale de Carquefou, c'est un peu « l'inauguration de toutes les autres centrales ». Dans le territoire (au sens large) du maraîchage nantais (Loire-Atlantique et Nord de la Vendée), on compte déjà 66 centrales de cogénération. Ensemble, elles représentent 223 MW électriques, soit 10 % de la consommation du département.

Il a également rappelé que la cogénération, part intégrante de la transition énergétique, comporte également une dimension sociale : sans elle, en effet, les maraîchers ne produiraient pas durant les cinq mois d'hiver et ne pourraient pas pérenniser leurs emplois. Pour rappel, le secteur du maraîchage nantais représente 4 000 emplois directs.

CATHERINE PERROT